



# CHALLENGE PIERRE GAUDERMEN

Saison 2016-2017

*Pierre Gaudermen est né le 20 octobre 1882 à Paris. A l'image d'autres grands sportifs de cette époque, il pratique et excelle dans plusieurs disciplines. Au rugby, il évolue au poste de troisième ligne centre d'abord au Stade Français avec qui il est sacré Champion de France en 1903 et finaliste en 1904, avant de rejoindre le Racing Club de France. Il connaît une sélection en équipe de France en 1906.*

*Ses performances en aviron lui ont aussi valu de participer aux Jeux Olympiques de Stockholm en 1912.*

*Il combat durant la Première Guerre Mondiale en tant qu'aviateur. Après le conflit, il devient un important dirigeant de la Fédération Française de Rugby.*

*Il meurt à Paris le 18 décembre 1948 à l'âge de 66 ans.*

## 1- PARTICIPANTS

La compétition Pierre GAUDERMEN est ouverte aux licenciés de moins de 15 ans (joueurs nés en 2002).

Cette compétition est ouverte aux associations supports des clubs professionnels en priorité mais également aux associations de Divisions Fédérales ou de Séries territoriales ainsi qu'aux rassemblements de Comités départementaux ou territoriaux qui sont invités suivant un classement (critères prédéfinis) des dossiers de candidatures présentés. La demande de dossier (pour la saison 2017-2018) doit être parvenue à la Commission des Epreuves Fédérales avant le **15 mai 2017** impérativement.

### A. Dérogation pour les associations supports des clubs professionnels

Lors de la phase qualificative uniquement, les équipes ont la possibilité d'aligner sur la feuille de match 2 joueurs nés en 2001, sauf des joueurs de 1<sup>ère</sup> ligne (titulaires et remplaçants).

### B. Dérogation pour les associations non supports des clubs professionnels

Lors de la phase qualificative uniquement, les équipes ont la possibilité d'aligner sur la feuille de match 7 joueurs nés en 2001 dont 2 joueurs de 1<sup>ère</sup> ligne au maximum (titulaires et remplaçants).

### C. Pour la phase finale de cette compétition

Ces deux dérogations (A et B) ne seront plus applicables.

En cas de forfait général et pour la qualification des joueurs : application des Règlements Généraux de la F.F.R.



## IMPORTANT

Les équipes qui auront déclaré forfait ou ayant été déclaré forfait :

- 2 fois en compétition Alamercery ou
- 2 fois en compétition Gaudermen ou
- 1 fois en compétition Alamercery et 1 fois en compétition Gaudermen, ne seront pas invitées à participer à ces deux compétitions la saison suivante.

## 2- PHASE QUALIFICATIVE

Pour la saison 2016-2017, les équipes invitées à disputer cette compétition sont réparties en 3 poules de 8 et 2 poules de 9, équipes jumelées avec la compétition Alamercery.

La composition des poules et les journées sont donc identiques à cette dernière.

A l'issue de la phase qualificative et pour établir les classements, les équipes ayant utilisé plus de 2 joueurs nés en 2001 seront classées derrière les équipes n'ayant utilisé que 2 joueurs ou moins nés en 2001.

### COMPOSITION DES POULES

	Poule 1	Cté
1	RUGBY CLUB MASSY ESSONNE	IdF
2	RACING CLUB DE FRANCE RUGBY	IdF
3	STADE FRANÇAIS PARIS	IdF
4	STADE ROCHELAIS	PCH
5	RC VANNETAIS	BR
6	LE STADE NANTAIS	PdL
7	GRAND ANGOUMOIS	PCH
8	RUGBY TOURAINE PLUS	CE

	Poule 2	Cté
1	A S MONTFERRANDAISE	AU
2	LYON METROPOLE	LY
3	F C GRENOBLE	AP
4	OYO SPHERE RUGBY	LY
5	RASSEMBLEMENT TERRITOIRE BERJALIEN	LY
6	ROVALTAIN XV	DA
7	ABCD XV	BG
8	BRESSE RUGBY GAUDERMEN	LY

	Poule 3	Cté
1	CA BORDEAUX BEGLES GIRONDE	CA
2	US DAX RUGBY	CBL
3	STADE MONTOIS	CBL
4	AVIRON BAYONNAIS	CBL
5	SECTION PALOISE	BE
6	ENTENTE BO – BUC	CBL
7	US TYROSSE	CBL
8	STADO TARBES PYRENEES RUGBY	AB
9	FC AUCH GERS	AB

	Poule 4	Cté
1	STADE TOULOUSAIN RUGBY	MPY
2	SU AGEN	PA
3	CA BRIVISTE CORREZE	LM
4	US COLOMIERS	MPY
5	CASTRES OL	MPY
6	US CARCASSONNAISE	LD
7	US MONTAUBAN	MPY
8	SC ALBI	MPY
9	STADE AURILLACOIS	AU



Poule 5		Cté
1	RC TOULONNAIS	CAZ
2	PROVENCE RUGBY	PR
3	USA PERPIGNAN	PC
4	RC NARBONNE MEDITERRANEE	LD
5	MONTPELLIER RC	LD
6	AS BEZIERS HERAULT	LD
7	AZUR 06	CAZ
8	RASSEMBLEMENT ELITE GARD XV	PR

### JOURNÉES

A1	17 septembre 2016	R1	14 janvier 2017
A2	24 septembre 2016	R2	28 janvier 2017
A3	1 octobre 2016	R3	4 février 2017
A4	15 octobre 2016	R4	25 février 2017
A5	12 novembre 2016	R5	4 mars 2017
A6	26 novembre 2016	R6	11 mars 2017
A7	3 décembre 2016	R7	25 mars 2017
A8	10 décembre 2016	R8	1 avril 2017
A9	7 janvier 2017	R9	6 mai 2017

Les rencontres auront lieu le samedi ou le dimanche à la convenance des clubs après demande effectuée dans les délais prévus (Art. 311.1 des R.G.) et avec l'accord de la Commission des Epreuves Fédérales.

### 3- PHASE FINALE

A l'issue de la phase qualificative, un classement sera établi de 1 à 16 :

- Les équipes classées 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de chacune des 5 poules seront qualifiées pour les 1/8<sup>èmes</sup> de finale.
- L'équipe classée meilleure 4<sup>ème</sup> de toutes les poules sera qualifiée pour les 1/8<sup>èmes</sup> de finale.
- Les 1/8<sup>èmes</sup> de finale seront réalisés suivant des critères sportifs et géographiques. A compter des 1/4 de finale, les oppositions seront établies en fonction du classement établi à l'issue de la phase qualificative (1 contre 8, 2 contre 7...).

### CALENDRIER PHASE FINALE

1/8 <sup>èmes</sup> de Finale	21 mai 2017
¼ de Finale	28 mai 2017
½ Finales	4 juin 2017
FINALE	11 juin 2017